



Côtes d'Armor – Bretagne
VILLE DE TREGUEUX
1 rue de la République - B.P. 37
22950 TREGUEUX
Tél. : 02.96.71.27.32
Fax : 02.96.71.05.08
E. Mail : mairie@ville-tregueux.fr

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

DECLARATION COMPLEMENTAIRE

Dispositifs créés ou supprimés au cours de l'année 2012

Nom de l'établissement :

Raison sociale :

Nom et prénom du représentant :

Adresse de l'établissement :

.....

Téléphone/Télécopie :

E-Mail :

Adresse de facturation (si différente) :

.....

Téléphone/Télécopie :

Cette déclaration complémentaire est inhérente à la TLPE.

L'installation, le remplacement ou la modification de dispositifs (publicité, préenseigne, enseigne) doit respecter la réglementation nationale en vigueur (loi du 29 décembre 1979 et ses décrets d'application).

S'il s'agit d'une CREATION au cours de l'année 2012

Date de création	Type et description du dispositif (Enseigne, pré-enseigne, dispositif publicitaire...)	Nombre	Dimensions en m (*)	Surface en m² (*)

(*) Les surfaces obtenues avec des nombres avec deux chiffres après la virgule sont arrondies au dixième.

S'il s'agit d'une SUPPRESSION au cours de l'année 2012

Date de suppression	Type et description du dispositif (Enseigne, pré-enseigne, dispositif publicitaire...)	Nombre	Dimensions en m	Surface en m²

Déclaration à envoyer à :
Mairie de TREGUEUX
Service Urbanisme
1 rue de la République
BP 37
22 950 TREGUEUX

Date :

Signature :